

Samedi, le 21 juin 2025

Projets de parcs éoliens Saint-Paul-de-Montminy

Madame la présidente,

Dans le but que vous puissiez prendre en compte le plus d'aspects possibles en lien avec la construction éventuelle d'un parc éolien à Saint-Paul-de-Montminy, nous vous faisons part de nos inquiétudes face à la santé de notre faune et de notre flore qui font partie, depuis plusieurs générations, de notre vie et de notre patrimoine naturel.

Propriétaires d'une terre forestière au Lac Jally et d'un chalet au bord de celui-ci, nous sommes inquiets quant aux multiples impacts sur notre environnement pendant et après l'installation d'éoliennes de 200 mètres de hauteur chez nous. Tout au long de l'année, nous pratiquons diverses activités et l'une d'entre elles est la chasse. À toutes les années, nous nous préoccupons de conserver un habitat sain afin de favoriser un cheptel en santé, que ce soit de la grande et/ou de la petite faune. Nous coupons les arbres malades ou brisés par les intempéries et nous en plantons de nouveaux ce qui favorise une régénération des sites nourriciers et de repos adéquats. La construction d'un parc éolien, la proximité des éoliennes avec notre terre et l'exploitation du parc éolien pendant de nombreuses années briseront assurément tout le travail que nous faisons depuis très longtemps. Nous savons que la moindre perturbation d'un habitat incite les orignaux et

chevreuils à se déplacer dans d'autres secteurs par manque de nourriture, de lieux de repos et de reproduction et par un manque de quiétude.

Aussi, nous pratiquons le trappage sur nos terres, ce qui favorise un contrôle de certaines espèces. Comme constaté dans d'autres projets éoliens du même type, les routes et les lignes de transport d'électricité représentent une menace potentielle encore plus grande que les éoliennes elle mêmes, car de telles infrastructures entraînent une fragmentation importante de l'habitat. Comment éviter l'invasion d'espèces exotiques envahissantes puisque ces ouvertures et routes peuvent faciliter l'accès de ces espèces à notre région? Nous ne voulons pas avoir à exercer un plus grand contrôle des prédateurs, tiques ou autres espèces nuisibles aux animaux locaux et à nos pratiques.

Comme les éoliennes représentent aussi des dangers réels pour les oiseaux notamment les bernaches du Canada et plusieurs espèces de canards et les chauves-souris, par quel moyen le promoteur va-t-il protéger ces espèces, entre autres? Nous craignons un déséquilibre majeur pour ceux-ci. Bien que le consultant Pesca affirme que les oiseaux n'utilisent pas les vents pour migrer, ce qui est faux, à chaque année, nous constatons l'utilisation de corridors aériens pour certains oiseaux migrateurs qui se reposent et ou se reproduisent au Lac Jally. Qu'arrivera-t-il pour la pérennité de ces animaux? Avec des éoliennes de 200 mètres de hauteur sur notre territoire, nous anticipons des impacts majeurs sur la faune aviaire.

La pêche fait aussi partie de nos activités. Des efforts sont mis, à chaque année, afin de conserver une eau de qualité et une santé générale de notre plan d'eau. Annuellement, nous y ajoutons de la truite mouchetée pour le bonheur de tous les résidents du lac. L'an dernier, la santé de notre plan d'eau a été fragilisée sérieusement par des travaux d'un particulier effectués en amont de la recharge du lac, à quelques centaines de mètres à peine de celle-ci. Nous pensons que l'ajout d'un parc éolien ne fera qu'aggraver la situation même si on nous dit que des précautions seront prises afin d'éviter les

déversements dans les cours d'eau qui se jettent dans le lac. Aussi, toutes les particules qui se trouvent dans l'air seront inévitablement propulsées, entre autres, dans nos eaux. De ce fait, l'oxygénation pour la faune et la flore aquatique risque d'être, à nouveau, perturbée. De plus, la configuration du lac et le relief en pente autour du lac, amplifient tous les sons. On imagine donc l'effet décuplé des bruits liés à la construction et à l'opération des éoliennes.

Été comme hiver, nous sommes présents sur nos terres au Lac Jally, nous faisons des randonnées en ski, en raquette ou à pied. La baignade, les sports aquatiques font partie de notre quotidien. Par ce projet démesuré, situé autour d'un lac où d'inconnu menace un équilibre fragile, on veut nous priver de la vie que nous menons sur nos terres, on veut nous priver aussi de nos moments de quiétude où on vient se recueillir, et de nous ressourcer dans un lieu si calme et paisible. Depuis des dizaines d'années, nous quittons la ville pour nous retrouver dans ce havre de paix. Tous les bruits de constructions, de machineries et de vibrations des éoliennes arracheront indéniablement cette quiétude si riche pour notre santé physique et mentale, et ce, pour le reste de notre vie!

Dans le but de minimiser les impacts négatifs, nous souhaitons que soit modifiés le nombre, la taille et l'emplacement de ces infrastructures. Il faut éloigner ces structures géantes des plans d'eau et des lieux habités. Ce parc éolien avec des tours de 200 mètres de hauteur n'a jamais été implanté auparavant autour d'un lac et nous ne souhaitons pas vivre cela, nous ne l'acceptons pas.

Nous sommes conscients que le choix de l'emplacement du parc éolien est lié aussi, à la proximité de la route 283 puisqu'il sera aisé d'acheminer l'électricité à Montmagny par cette voie. Les coûts, pour le promoteur, seront, de fait, moindres. De notre point de vue, le coût des travaux et la facilité pour les faire ne constituent pas des arguments suffisants pour

*implanter ce parc chez nous. **Les Êtres Humains** qui vivent en relation étroite avec la Nature, qui ont fait ce choix, demeure **LA** vraie question. Mais nous n'avons pas été consultés... seulement informés devant des ententes accomplies, signées et scellées.*

*Nous sommes présents de générations en générations sur nos terres ancestrales. Nous vivons en symbiose avec elles en les respectant. En retour, Mère Nature nous offre ses fruits; la viande chassée ou pêchée, le jardin forestier, un écosystème avec une grande diversité de plantes comestibles, médicinales et utiles, le bois pour le chauffage et la construction ainsi que l'eau d'érable. La villégiature et nos activités y sont pratiquées tout au long de l'année de façon responsable et respectueuse : du mois d'octobre jusqu'en mars pour le piégeage; en février mars pour l'eau d'érable; en avril mai pour la chasse au dindon sauvage ; de mai jusqu'en octobre pour la cueillette; de mai jusqu'en septembre pour la pêche; mai juin pour la plantation d'arbres avec un accent mis pour l'érable à sucre; de septembre jusqu'à la mi-novembre pour la chasse au gros gibier; de septembre à la fin décembre pour la chasse au petit gibier et de novembre jusqu'en mars pour la coupe de bois. Il est clair pour nous que ce projet met en péril **notre mode de Vie** et qu'il aura un impact négatif direct sur notre environnement.*

Quand la bêtise humaine cessera de détruire la Terre Mère, qui prend soin de nous, en brisant ses écosystèmes?

Rosemond Caron

Jean-Francois Caron

Marie-Claude Richard